

CTR 24 OCTOBRE 2022

Madame la Présidente,

La période que nous vivons actuellement est marquée par un climat particulièrement difficile et anxiogène pour la communauté douanière. Le transfert des missions fiscales est un énorme traumatisme et toujours source d'inquiétude pour les douaniers. La déclaration d'inconstitutionnalité de l'article 60 suscite colère, incompréhension et parfois dégoût. L'annonce de la perte de la sûreté ferroviaire et l'incertitude qui plane sur sa supervision est également un vif sujet d'inquiétude. D'abord pour la BSITM, actuellement concernée, mais également par effet de dominos pour d'autres brigades. La mise en place de la GTA aux forceps dans certaines directions, le processus de discussion sur le fonds de l'amélioration du cadre de vie parfois sabordé, autant de sujets brûlants dans les services. Il ne manquerait plus qu'une réforme des retraites pour finir de mettre le feu aux services ! Il ne faudrait pas transformer le climat actuel en zone de conflit social...

Les mauvais coups, s'enchaînent à un rythme effréné, à tel point que l'on se demande toujours quel sera le prochain. Les méthodes changent, certes, mais les conséquences sont les mêmes. Vous pouvez toujours dire que nous tenons des discours catastrophistes, la réalité sur le terrain est bien celle que nous décrivons : moral en berne, perte de sens au travail, perte de confiance, inquiétude pour l'avenir... Nous n'inventons rien, tout est écrit dans les observatoires internes.

Parce que les résultats de ces observatoires nous choquent, année après année, le SNAD CGT a initié une enquête vers nos collègues de la branche surveillance. Plus de 3000 collègues sur les 8000 douaniers de la surveillance ont répondu. Au delà d'une participation exemplaire (et moins coûteuse que IPSOS ou Mac Kingsey), les résultats et encore plus les commentaires libres sont très alarmants. Nous n'osons imaginer ce qu'ils auraient été si ce sondage avait été réalisé après les annonces sur l'article 60... Quoi qu'il en soit, il faudra que la parole des douaniers, puisqu'elle se libère, soit entendue. D'ailleurs, les collègues de la catégorie A, consultés eux aussi ne disent rien de différent. Nous reviendrons sur ces résultats au moment opportun. Las des réformes, las des restructurations et autres transformations, toute la corporation lance un cri d'alarme. L'avenir incertain des missions et de la cartographie, le refus des LDG, ne sont pas des vues de l'esprit de la CGT mais bien l'état du moral des troupes. Nous nous faisons l'écho à la CGT de leurs inquiétudes mais aussi de leur profond engagement pour un service public douanier qu'ils souhaitent renforcé et de qualité. Car ils aiment leur métier. A l'inverse, elles sont loin les preuves d'amour...



Concernant le rythme infernal du calendrier des instances, oser convoquer deux CTR en une semaine, suivi d'un groupe de travail, qui plus est une semaine de vacances scolaires en période électorale, nous paraît totalement inacceptable, à la limite de la provocation, et met tous les acteurs en souffrance et probablement des deux côtés de cette table. Indisponibilités ou pas, quand on compare le mois de septembre aux mois d'octobre et novembre, on se dit qu'il y a un gros souci de cohérence et de respect. Malgré tout, nous sommes là car nous avons à cœur de venir représenter les personnels dans la période trouble que nous traversons, mais très honnêtement, cela est fait au prix du sacrifice des week-ends, au prix du non-respect des règles élémentaires du droit syndical à préparer et rendre compte. Les agents méritent mieux que ça, les organisations syndicales également. D'autant qu'il faudra prévoir un autre CTR avant le début des élections, ne serait-ce que pour valider les PV des derniers CTR. En effet, faire valider des PV de CTR dans un CSAR paraît difficile, voire juridiquement irrecevable.

S'agissant des espaces confinés, que nous étudierons mercredi, chacun doit être reconnu pour ce qu'il a fait. Au cas particulier, ce dossier a été initié par la CGT en 2009. Il n'a pas abouti de manière satisfaisante et nous l'avons regretté à de multiples reprises, réclamant une véritable discussion au niveau national qui nous a toujours été refusée. Nous nous étonnons de son retour de manière si méprisante à notre égard. Et si nous l'évoquons aujourd'hui, c'est que ce sujet ne doit pas être examiné par le seul prisme des conditions de travail. C'est bien en CTR que ce sujet doit être débattu. Nous le disons depuis 2010, c'est un dossier qui mérite que l'on se penche sur la mission, son déploiement sur toutes les façades maritimes, la coordination entre les directions, le ciblage, les effectifs nécessaires, le régime indemnitaire, les recrutements, les formations au-delà du seul sujet du protocole de sécurité ou du suivi médical, absents par ailleurs des documents de travail de mercredi.

Vous l'aurez compris, au-delà du cumul indécent des instances cette semaine et dans les semaines à venir, nous nous étonnons de la programmation de certains sujets et de la méthode utilisée. Nous ne manquerons pas d'y revenir bien entendu.

